

Cercle du Renouvellement Constitutionnel

Présentation du livret *Constitutions de la France*

Présenté par : Luc Laforets

21 avril 2022

Cercle du Renouvellement Constitutionnel - Présentation du
livret : Constitutions de la France

<https://CercleRenouvellementConstitutionnel.org/>

Contact@CercleRenouvellementConstitutionnel.org



L'auteur est Maître de conférences habilité à
diriger des recherches à l'Université
Toulouse I Capitole

Jean-Claude Zarka

Édition août 2020 - Gualino



Constitutions de la France

- Panorama des 15 (16) Constitutions de la France
- 1791 → 1958
- Constitution : *ensemble des règles juridiques qui définissent l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics*
- Depuis 1789 la France a expérimenté un grand nombre de Constitutions
- Seules les Constitutions et les lois constitutionnelles appliquées sont recensées par cet ouvrage
- Inclus la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940.



Plan de présentation de chaque Constitution

- Forme de la Constitution
 - ⊙ Contenu et mode d'élaboration
- Grands principes politiques
- Organisation des pouvoirs
 - ⊙ Généralités
 - ⊙ Législatif
 - ⊙ Exécutif
 - ⊙ Judiciaire
- Application de la Constitution (histoire).



Liste des Constitutions

- La Constitution du 3 septembre 1791 → ~1^{ère} République
- La Constitution du 24 juin 1793
- La Constitution du 22 août 1795
- La Constitution du 13 décembre 1799
- La Constitution du 4 août 1802
- La Constitution du 18 mai 1804 → 1^{er} Empire
- La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 → Monarchie
- L'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire du 22 avril 1815 → 100 jours.



Liste des Constitutions

- La Charte constitutionnelle du 14 août 1830
- La Constitution du 4 novembre 1848 → 2^{ème} République
- La Constitution du 14 janvier 1852 → 2nd Empire
- Les lois constitutionnelles de 1875 → 3^{ème} République
- La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 → État français
- La loi constitutionnelle du 2 nov. 1945 → Libération
- La Constitution du 27 octobre 1946 → 4^{ème} République
- La Constitution du 4 octobre 1958 → 5^{ème} République.



Caractéristiques comparées des Constitutions républicaines

- 1^{ère} République
 - ⊙ 5 Constitutions
 - ⊙ Rédigées initialement par des Assemblées Constituantes puis par un groupe de plus en plus restreint de personnes
 - ⊙ Evolution progressive vers une centralisation du pouvoir
 - ⊙ Faible stabilité
 - ⊙ Durée globale : 12 ans
- 2^{ème} République
 - ⊙ Rédigée par une Assemblée Constituante
 - ⊙ Régime présidentiel et d'assemblée → Conflictuel
 - ⊙ Renversée par le coup d'état du 2-déc-1851
 - ⊙ Durée : 4 ans.



Caractéristiques comparées des Constitutions républicaines

○ 3^{ème} République

- ⊙ "Constitution" issue d'un ensemble de lois adoptées au cours de l'année 1875
- ⊙ Régime d'assemblées → Faiblesse relative de l'exécutif
- ⊙ Stabilité du régime, mais instabilité ministérielle
- ⊙ Durée globale : 65 ans

○ 4^{ème} République

- ⊙ Rédigée par une Assemblée Constituante
- ⊙ Régime d'assemblée très instable
- ⊙ Renversée par le coup d'état de mai 1958
- ⊙ Durée : 12 ans.



Caractéristiques comparées des Constitutions républicaines

- 5^{ème} République
 - ⊙ Rédigée par un comité restreint (Michel Debré)
 - ⊙ Régime initialement semi-présidentiel avec d'assemblées disposant de capacité de contrôle de l'exécutif (cohabitation)
 - ⊙ Régime présidentiel de fait depuis la réforme du quinquennat de l'an 2000
 - ⊙ Durée : 64 ans.



Constitution du 24 juin 1793

Avant propos et Forme



- *Il existe en France une véritable « mystique de la Constitution de 1793 ». Cette Constitution s'inspire des idées de Jean-Jacques Rousseau et consacre sa conception d'un « Gouvernement commis ».*
- *Cette Constitution de 1793, dite encore Constitution Jacobine ou de l'An I, élaborée par la Convention élue en 1792, fut approuvée par le peuple à une très large majorité. Elle est précédée d'une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 35 articles.*



Constitution du 24 juin 1793

Grands principes politiques



- *La Constitution est fondée sur la souveraineté populaire qui implique l'adoption du mandat impératif. Selon cette conception de la souveraineté, cette dernière n'appartient plus à la Nation mais au peuple qui se définit comme la somme des citoyens. La souveraineté du peuple s'exerce directement et non pas par le biais des représentants.*
- *Le peuple est associé à l'exercice du pouvoir par les techniques du référendum et du veto populaire.*



Constitution du 24 juin 1793

Organisation des pouvoirs



- *La Constitution de 1793 consacre [un] régime d'assemblée, [...] où la totalité des pouvoirs est concentrée entre les mains d'une assemblée représentant les citoyens.*
- *Le **Corps législatif** propose des lois et rend des décrets. Les décrets sont définitifs dès leur vote par le Corps législatif tandis que les lois peuvent être soumises à référendum.*
- *Le **Corps législatif** peut se voir retirer sa compétence législative par le peuple si ce dernier souhaite l'exercer directement*



Constitution du 24 juin 1793

Organisation des pouvoirs



- *Le **Conseil exécutif** est chargé de la direction et de la surveillance de l'administration générale. Il nomme les fonctionnaires et négocie les traités. Il est étroitement subordonné au **Corps législatif**.*
- *Cette Constitution, qui n'utilise jamais le terme de « **pouvoir judiciaire** », conserve le principe de l'élection des juges.*



Constitution du 24 juin 1793

Application



- *Une constitution non appliquée*
- *Le 10 octobre 1793, la Convention a décidé de suspendre la Constitution en proclamant que « le Gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix ».*
- *la Convention a désigné un conseil exécutif provisoire qui lui était soumis. Puis le pouvoir est passé au Comité de Salut public dirigé par Robespierre qui fera régner la Terreur (1793-1794).*
- *Le premier projet de Constitution de la IVe République était proche*



Constitution du 24 juin 1793

Application



- *La Constitution de l'An I a longtemps été un modèle pour la gauche française. En 1945, le Parti communiste s'est réclamé de cette Constitution de 1793. Elle « restera longtemps dans l'Histoire comme la constitution idéale aux yeux des partis de gauche non seulement en France, mais dans le monde entier et les constitutionnalistes soviétiques des années 1920-1930 en particulier y ont souvent fait référence » (Bernard Chantebout).*



Quelques extraits

- Constitution du 18 mai 1804
 - ⊙ *L'œuvre législative de ce régime, qui a duré dix ans, est très importante. Il convient de citer notamment le Code pénal de 1810 ou encore le célèbre Code civil, baptisé « Code Napoléon » en 1807, qui fut qualifié de « véritable Constitution de la France » (Jean Carbonnier)*
- Constitution du 4 novembre 1848
 - ⊙ *Les apports de cette Constitution sont non négligeables. Elle a consacré le suffrage universel direct. Elle a innové en confiant pour la première fois le pouvoir exécutif à un président de la République élu au suffrage universel.*



Quelques extraits

- Constitution du 27 octobre 1946
 - ⊙ *La désuétude du droit de dissolution, qui était soumis à des conditions restrictives, ainsi que le multipartisme anarchique renforcé par la représentation proportionnelle sont notamment à l'origine de l'échec de la rationalisation du parlementarisme.*
 - ⊙ *le préambule de la Constitution de 1946 fait actuellement partie du droit positif*
 - ⊙ *création par la Constitution de la IVe République du Conseil supérieur de la magistrature*
 - ⊙ *a instauré le Conseil économique (CE) qui examine « pour avis les projets et propositions de loi de sa compétence »*

RC Conclusion

- Un ouvrage de référence
- Format court permet d'aller à l'essentiel
- Replaces les constitutions dans leur contexte politique
- Met en avant les principales caractéristiques
- Souligne les limites et problèmes rencontrés
- Indique les événements pérennes (Ex : création du Conseil d'Etat)
- Une continuité se dégage à sa lecture, celle d'une maturation des institutions, d'une expérience de la vie *démocratique* réelle.

○ Prix 4,95€

